



CHRONIQUE PRISON – JUSTICE

OCTOBRE 2018

2 octobre – Eglise et pédophilie : vers une commission d'enquête. L'archevêque de Paris n'est pas hostile à la mise sa place. L'hebdomadaire Témoignage Chrétien avait lancé une pétition signée par plusieurs parlementaires. « Le poison du soupçon est effroyable pour les prêtres. Quelque chose de grave est en train de se produire » Christine PEDOTI directrice de la rédaction de Témoignage Chrétien.

3 octobre – Terrorisme : la justice saisie de moins de dossiers. Cette baisse s'explique par l'effondrement des tentatives de départs ou de retours de la zone irako-syrienne, mais la menace reste élevée sur le territoire.

Ultime expertise médicale sur la mort de TRAORE. Dans leur rapport, les médecins écartent tout lien entre la mort et les méthodes d'interpellation musclée des gendarmes.

Deux proches de Marine LE PEN renvoyés en correctionnelle pour avoir manœuvré pour obtenir des remboursements de l'Etat.

4 octobre – Banditisme : Redoine FAÏD a été arrêté dans l'Oise après trois mois de cavale. Il s'était déjà évadé de SEQUEDIN en 2013 après avoir pris en otage plusieurs surveillants.

Tensions dans les prisons sur fond de guerre syndicale. Les élections professionnelles prévues en décembre alimentent les surenchères. L'UFAP a été le seul syndicat à accepter les propositions du ministère de la Justice le 26 janvier. F.O Pénitentiaire y a vu la « trahison » du syndicat majoritaire. La CGT Pénitentiaire, 3^{ème} syndicat essaie de se faire entendre. En embuscade le syndicat SPS, proche de l'extrême droite, joue sur le « dédagisme ». L'enjeu des élections c'est notamment 500 délégués syndicaux à plein temps.

Les fouilles corporelles systématiques préconisées pour les détenus dangereux. Les députés Xavier BRETON (les Républicains) et Dimitri HOUBRON (la République en Marche) proposent des exceptions à la loi pénitentiaire. Elles sont tolérées par la Cour Européenne des Droits de l'Homme. En 2017 90000 objets illicites ont été saisis, la plupart lors de fouilles de cellules. 40067 téléphones et accessoires ont été trouvés en 2017.

Alors que le racisme anti-ROMS et SINTIS s'exprime de plus en plus ouvertement en Europe, les historiens estiment que l'ampleur des massacres dont ils ont été victimes a été sous-estimée. Au moins 500000 tués !

5 octobre – La justice française, dernière de la classe en Europe. Une étude bisannuelle du Conseil de l'Europe révèle le manque de moyens de la France en matière judiciaire. La France consacre 65.90 euros par an et par habitant pour la Justice sans compter les prisons. C'est très loin derrière les pays équivalents. En France les procureurs sont omnipotents et totalement débordés.

Procès PASTOR : le Président de la Cour d'Assises a décidé de diffuser dans la salle d'audience l'enregistrement de la garde à vue de Wojciech JANOWSKI. Cela met à mal la défense de l'accusé.

Disparition de Sophie Le Tan : le passé accusateur du suspect. Jean-Marc REISER a un lourd casier judiciaire. 2001, condamnation à 15 ans de prison pour deux viols. Trois autres condamnations suivront.

6 octobre – Michel TOMI, le dernier « parrain » corse échappe à un procès. L'homme d'affaire va bénéficier d'une procédure de plaider coupable. Michel TOMI a bâti un empire en Afrique de l'Ouest principalement dans le secteur des jeux, l'hôtellerie et le BTP. Ami d'Ali BONGO au GABON et d'Ibrahim Boubacar KEITA au MALI, il est intervenu dans de nombreux contrats.

Six mois de prison ferme pour une gifle dans la rue. L'affaire avait été médiatisée. L'auteur de la gifle est un SDF décrit comme « très fragile sur le plan psychique » et déjà condamné 9 fois pour outrage, vol et violences contre sa mère notamment.

Au procès PASTOR, la journée des occasions manquées. Depuis quelques jours, Me Éric DUPOND MORETTI prend ses distances avec la vérité proclamée par son client.

7/8 octobre – La justice et la police démunies face aux violences sexuelles. Le nombre de plaintes pour viol ou harcèlement a fortement cru en France. Policiers et magistrats tentent de réformer les procédures d'accueil et d'écoute des plaignantes mais peinent à traiter des dossiers complexes.

9 octobre – Justice : avec le procès UBS, la fraude fiscale sur le banc des accusés. Un tribunal correctionnel parisien doit juger l'établissement suisse pour « démarchage bancaire illicite » et « blanchiment de fraude fiscale ». Dix milliards d'euros d'actifs auraient échappé à l'impôt.

Pollution : un géant des mers devant la justice. Un capitaine et un armateur comparaissent pour avoir utilisé un carburant trop soufré. L'officier risque jusqu'à un an de prison et 200.000 euros d'amende.

Les sénateurs en terminent avec l'affaire BENALA. Après l'audition de 26 personnes, la commission clôt ses travaux le 10 octobre. La somme des témoignages raconte l'histoire d'un jeune homme qui bénéficierait d'une grande liberté, qui ne rendait aucun compte à son supérieur hiérarchique direct et qui profitait de son lien direct avec Emmanuel MACRON pour s'arroger un certain nombre de passe droits.

10 octobre – Pédophilie dans l'église : les sénateurs socialistes veulent une commission d'enquête. Cela nécessite un vote de la commission des lois du Sénat.

Anne HIDALGO annonce un plan pour endiguer le trafic de crack. Plus de maraudes à la rencontre des toxicomanes, plus de places d'hébergement grâce à un million d'euros supplémentaires.

Un mort et deux blessés par balles à TOULOUSE dans un bar PMU d'un quartier populaire.

Redoine FAÏD a entamé une grève de la faim à la Maison Centrale de VENDIN LE VIEIL. Il entend contester les incarcérations dans son entourage et ses conditions de détention (port de menottes dès qu'il sort de sa cellule).

11 octobre – Justice : le renforcement des pouvoirs du parquet inquiète les juges. L'examen du projet de loi portant réforme de la justice au Sénat a été l'occasion pour les Sénateurs de déplorer le manque de moyens de l'institution. Les juges craignent leur marginalisation alors que les procureurs auraient des compétences accrues.

La justice rejette l'appel de la plaignante qui accuse DARMANIN de viol.

« Pour des prisons plus humaines et plus efficaces Appel de Nathalie DELATTRE (sénatrice) et Pierre Olivier SUR (ancien bâtonnier du barreau de PARIS). En France nous sommes loin d'une politique pénale reconstructive pour l'individu et la société. Taux d'occupation moyen des prisons 142% taux de prévenus 28% taux de malades mentaux 28%. Tous les 2 jours un mort en prison. 5 grandes réformes préconisées

- Réserver la détention provisoire aux affaires criminelles les plus graves
- Unités médicales spécifiques pour les personnes souffrant de troubles psychiatriques (cela rendrait disponible 17000 places de prison).
- Centres réservés aux délinquants sexuels
- Traiter à part les affaires de terrorisme mais aussi contrôler le prosélytisme.
- Favoriser les prisons ouvertes.

12 octobre – Office des « stups » : les enquêtes s'accélérent. Les gardes à vue de l'ex-patron de l'OCRTIS et des deux magistrats ont été levées. D'autres auditions sont attendues. Le commissaire se défend en indiquant que les « livraisons surveillées » étaient couvertes par la justice.

La fabrique de la radicalité une sociologie des jeunes djihadistes français (de Laurent BONELLI et Fabien CARRIE – SEUIL). Enquête dans les dossiers de plus de 130 mineurs suivis par la justice et les services sociaux pour des faits de radicalisation et des entretiens avec des éducateurs, des policiers et des juges. Ils distinguent quatre trajectoires :

1. « la radicalité apaisante » le fait de jeunes filles issues de familles marquées par l'instabilité. Elles recherchent une religiosité radicale.
2. « la radicalité rebelle » besoin d'opposition et de transgression.
3. « la radicalité agonistique » garçons vivant dans des familles déstructurées, fortement insérées dans la petite délinquance.
4. « la radicalité utopique » de jeunes transfuges de classe égarés entre des aspirations familiales élevées et une école qui ne leur donne pas de place du fait de stigmates sociaux, raciaux, religieux ou physiques dont ils sont porteurs.

13 octobre – Le procès PASTOR dévoile Wojciech JANOWSKI. Le commanditaire présumé de l'assassinat d'Hélène PASTOR se proclame toujours innocent. Criblé de dettes il investissait à fonds perdus l'argent qu'il détournait des chèques en blanc que lui faisait sa compagne.

Affaire FERRAND : trois juges d'instruction désignés. L'affaire porte sur le bien acquis par la compagne de Richard FERRAND et loué aux Mutuelles de Bretagne dont il était le directeur général.

Le Centre Pénitentiaire de CLAIRVAUX fermera ses portes le 31 décembre 2022. Création en 1115 d'un lieu de retraite devenu un monastère par Bernard de FONTAINE devenu abbé de CLAIRVAUX. 1789 les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation. En 1808 l'abbaye devient une prison, en 1860 un quartier disciplinaire y est érigé.

14/15 octobre – Des poursuites aggravées pour Marine LE PEN. D'abord mise en examen pour abus de confiance, elle l'a été le 12 octobre pour détournement de fonds publics.

Perpétuité assortie d'une peine de sûreté de 22 ans contre le gendre d'Hélène PASTOR. Deux autres accusés risquent la perpétuité.

Trente-huit personnes interpellées en NORMANDIE pour trafic de drogues, 4 placées en détention. L'opération a été menée par 120 policiers.

La vie sous bracelet électronique. Prononcé aujourd'hui en aménagement de peine, le dispositif nécessite un étroit suivi pour être efficace. Contrairement à une idée reçue les bracelets ne sont pas localisables. Vers une peine de « détention à domicile sous surveillance électronique ». Cette peine se situerait entre l'emprisonnement et le travail d'intérêt général. Projet soumis à l'Assemblée Nationale en décembre.

16 octobre – Un adolescent tué aux Lilas. Il avait été blessé le samedi 3 octobre à coups de barres de fer lors d'une rixe impliquant une vingtaine de jeunes.

Hidalgo ouvre les portes de l'Hôtel de Ville aux SDF, une « halte » sera mise en place pour une cinquantaine de femmes. « Il manque 3000 places d'hébergement dans la capitale. La Maire de PARIS fera la moitié du chemin, l'Etat est chargé de créer les 1500 places manquantes ».

17 octobre – Société : stupeur après la mort d'un adolescent dans une rixe. Une banale histoire de collègue a provoqué un déchaînement de violence. Cinq mineurs âgés de 14 à 17 ans ont été mis en garde à vue. Selon le Ministre de l'Intérieur, 90 bandes organisées sont répertoriées en France dont 16 à PARIS et 29 en banlieue.

13 novembre : 6 mois de prison ferme pour une fausse victime des attentats.

15 policiers et gendarmes tués en 2017, en baisse par rapport à 2016 - 26.

La justice multiplie les chantiers numériques. Pour Nicole BELLOUBET la clé du succès des réformes de la justice réside dans la numérisation des procédures.

Au ministère de l'Intérieur, nomination de Christophe CASTENER. Laurent NUNEZ l'épaulera et sera chargé des questions de sécurité.

18 octobre – Pascal PAVAGEAU contraint à la démission après la révélation d'un fichier injurieux sur les cadres du syndicat « force ouvrière ».

MELENCHON se pose en victime d'une « opération de police politique ». Il est visé par deux enquêtes distinctes : sur ses comptes de campagne et sur ses assistants parlementaires.

Construction de prison : le Sénat refuse de faciliter les expropriations. Le gouvernement s'est engagé à livrer 7000 places de prison d'ici 2022.

Album posthume de Johnny HALLYDAY. « Dans 4m² » le thème de l'enfermement d'un prisonnier au rock-blues.

19 octobre – Le casse fiscal du siècle : comment des braqueurs et des fonds ont soustrait 55 Milliards d'euros aux Etats européens. Alors que les Etats renflouaient les banques pendant la crise, des financiers ont mis en place dès 2011 une escroquerie inédite.

JANOWSKI condamné à perpétuité pour les assassinats d'Hélène PASTOR et de son chauffeur. L'aveu de la dernière heure par son avocat est arrivé trop tard.

Le grand bazar des fichiers de police. Deux députés proposent d'améliorer la fiabilité et l'utilisation des données. Pour le même individu un officier de police judiciaire devra ouvrir un à un les quelque trente fichiers auxquels il a accès.

20 octobre – L'exécutif voit surgir le débat sécuritaire. Pour l'opposition, le flottement du remaniement démontre la déconnexion de MACRON sur les enjeux de sécurité. « aujourd'hui, c'est plutôt la loi du plus fort qui s'impose – des narcotrafiquants, des islamistes radicaux – qui a pris la place de la République » citation de COLLOMB le 3 octobre. L'arrivée de l'ancien patron de la DGSI Laurent NUNEZ peut se lire comme un signal de reprise en main.

21/22 octobre – Affaire FILLON : LADREIT de LACHARRIERE opte pour un plaider coupable.

Trois militants de « Bastion social » condamnés après un passage à tabac de quatre supporters de rugby.

Le coup d'éclat permanent de MELENCHON. Le chef de la France Insoumise réclame l'annulation des perquisitions judiciaires chez son mouvement.

23 octobre – Les procureurs de la République veulent clarifier le statut du parquet. Alors que la question de l'indépendance de la justice resurgit, certains magistrats en appellent à une réforme constitutionnelle. Deux mesures sont préconisées : nomination des procureurs et des procureurs généraux sur avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature et alignement du régime disciplinaire sur celui des magistrats du siège.

Contrôle au faciès : l'Etat devant la justice pour discrimination. Trois lycéens de SEINE SAINT-DENIS ont porté plainte pour avoir fait l'objet d'une vérification d'identité au retour d'un voyage scolaire en 2017.

Un lycéen mise en examen après avoir braqué sa professeure avec un pistolet factice.

Le certificat du manifestant molesté par BENALLA a été antidaté. Pour l'avocat « la faute du médecin ne change rien à l'affaire ».

24 octobre – Georges TRON de retour aux Assises. Le maire de DRAVEIL comparait pour viols et agressions sexuelles. Les deux plaignantes affirmaient avoir dû céder à des

jeux sexuels par peur d'être licenciées.

RAMADAN reconnaît des relations sexuelles avec deux plaignantes. Confronté à ses juges, l'islamologue suisse, en détention provisoire depuis février, avoue avoir menti lors de ses premières dépositions.

Les enseignants éprouvent « un sentiment d'abandon ». Selon des enquêtes, moins de 1% des enseignants sont victimes de violences physiques. Les insultes, elles, sont fréquentes.

Suicide d'un prêtre visé par une enquête pour agression sexuelle.

25 octobre – Vers une exfiltration des enfants de djihadistes. Paris prépare le retour, avec l'accord des mères, de ceux dont les parents avaient rejoint l'Etat islamique.

Des SMS à la rescousse de Tariq RAMADAN. Plusieurs messages d'une plaignante accréditent la thèse d'une relation sexuelle consentie avec le théologien.

Près d'une femme sur cinq confrontée à un viol ou une tentative. Enquête réalisée auprès de 15000 personnes publiée par l'agence Santé République France.

26 octobre – Alexandre BENALLA e Il aurait du « obtenir une médaille » pour son interpellation brutale du 1^{er} Mai. « Je n'ai jamais voulu être violent » se justifie M BENALLA, qualifiant de « chamaillerie » son empoignade avec le jeune homme du 1^{er} Mai.

BYGMALION : Nicolas SARKOZY renvoyé devant le tribunal. La Cour d'Appel a confirmé l'ordonnance du juge d'instruction TOURNAIRE contre l'ancien chef de l'Etat pour « financement illégal de campagne électorale ».

Violences mortelles entre bandes d'adolescents. Deux jeunes gens sont morts dans la nuit du 23 au 24 octobre à PARIS et à SARCELLES dans des bagarres de rue.

27 octobre – Face aux violences, les enseignants se sentent isolés. Trop souvent les professeurs estiment que leur hiérarchie minimise les faits et ne les soutient pas assez. Selon diverses enquêtes, la violence envers les enseignants est verbale avant tout.

28/29 octobre – Sécurité : la présence de policiers dans les établissements scolaires envisagée. Cette présence est rejetée par les professeurs. Le plan d'action de Christophe CASTANER contre les violences à l'école sera présenté mardi.

Au procès TRON, la semaine accablante des témoins. Plusieurs dépositaires ont affaibli les accusations contre le maire de DRAVEIL.

Éric CANTONA va jouer dans la pièce « lettres à NOUR » « Ce qui est beau dans ce texte, entre le père resté et la fille partie (en Syrie) c'est que chacun développe ses arguments, et permet de prendre le problème à la base ».

30 octobre – 11 personnes tuées dans une synagogue à PITTSBURGH par un suprémaciste blanc antisémite.

La pollution de l'air tue 600.000 enfants par an. « La pollution est une tueuse invisible » dans l'ensemble de l'Europe.

Enseignement en prison : la fin du partenariat. L'Administration Pénitentiaire a décidé de supprimer sa subvention au GENEPI. Plusieurs associations dont la FARAPEJ, l'ANVP, le Secours Catholique ont cosigné une lettre de soutien.

A Orléans, le procès de la pédophilie et du silence de l'Eglise. Un évêque va être jugé pour non dénonciation.

31 octobre – CORSE : une vendetta d'un autre temps au cœur d'un double assassinat. La justice a décrypté les échanges du principal suspect des deux assassinats à l'aéroport de BASTIA, fin 2017. Il est le fils d'un caïd du milieu corse assassiné par deux tueurs.

Un père condamné pour violence envers un prof qui avait puni sa fille. 6 mois de prison avec sursis et 750 euros de dommages et intérêts.

Antisémitisme à PARIS XIII, la justice se saisit alertée par une étudiante, une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet.